

Décision

Générale

colonial

Décision n° 698 DÉCISION n° 698 du 6 juillet 1939

n° 698

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 juillet 1939

Numéro JO

n° 512 du 31/07/1939

Date du numéro

31 juillet 1939

TEXTE INTÉGRAL

M. Dilly (Aime), inspecteur chef de garé à La compagnie du chemin de fer franco-éthiopien, service armé, casse de mobilisation 1921, classé dans l'affectation spéciale, par décision n° 5 du 23 janvier 1936, est rayé de cette position pour compter de la date de la présente décision.